

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DOUBSARRONDISSEMENT  
PONTARLIER

Nombre de membres
En exercice : 49
Quorum : 25
Présents : 38
Votants : 43
Ayant donné procuration : 05
Absents/excusés : 11
Représentés : /
Démissions : /
Résultat du vote :
Pour : 43
Contre : /
Blancs et nuls : /
Abstention : /

Date de la convocation  
15/03/2023Objet de la délibération

### Construction d'un nouveau siège de la Communauté des Communes des Lacs et Montagnes du Haut- Doubs

EXTRAIT DU R ID : 025-200069565-20230321-2023\_35-DE

## des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 21 mars 2023

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS et le vingt et un mars à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières de Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : M. Éric PENZES

**Présents** : M. SAILLARD Jean-Marie (Les Villedieu), M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois), M. SAINTOT Jean-Luc (Chapelle des Bois), M. BOURGEOIS DIT DESSUS Roland (Chatelblanc), M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. MOREL Michel, M. GALLIOT Jean-Baptiste, Mme WALTZER Aurélie, M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), Mme PAGNIER PAWLAK Laurette (La Planée), Mme CHOUFFE Angélique, Mme TRIMAILLE Marie-Hélène (Labergement Sainte Marie), M. BELOT Roger, Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine, M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs), M. HERNANDEZ Didier (Les Grangettes), M. BOIREAU Xavier, M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. POIX Louis (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), M. LIETTA Claude (Malbuisson), M. THERY Jean Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard, M. LACROIX Hervé (Métabief), M. BARNOUX Jean-Luc, M. PEPE Michel (Montperreux), M. PERRIN Daniel, Mme BERTHET Sylvie (Mouthe), M. FAIVRE Michel, M. PELLEGRINI Sylvain (Oye et Pallet), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. PENZES Éric, Mme SCHIAVON Florence (Rochejean), Mme PRÉTRE Brigitte (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. COQUIARD Franck (Sarrageois), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet)

**Autres présents** : M. PETITE Gilles, M. DONZELOT Sébastien.

**Excusés** : Mme GREUSARD Elisabeth (Chapelle des Bois), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), Mme TISSOT-TRULLARD Géraldine, M. MIROUDOT Ludovic (Labergement Sainte Marie), M. MAIROT Jérôme (Le Crouzet), M. GUICHON Alain (Malbuisson), Mme JURCEVIC Lucie (Métabief), M. PONCELET Clément (Mouthe), Mme TODESCHINI Patricia (Petite Chaux).

**Absent** : M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine),

**Procurations** : M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve) ayant donné procuration à M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), Mme TISSOT-TRULLARD Géraldine ayant donné procuration à M. GALLIOT Jean-Baptiste (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic ayant donné procuration à Mme CHOUFFE Angélique (Labergement Sainte Marie), M. GUICHON Alain ayant donné procuration à M. LIETTA Claude (Malbuisson), Mme JURCEVIC Lucie ayant donné procuration à M. DEQUE Gérard (Métabief).

Après la création de la CCLMHD en 2017 dans le cadre de la Loi NOTRe, il a été décidé d'installer son siège au 5 rue de la Caserne, 25370 LES HOPITAUX VIEUX. Avec le champ de compétences des Communautés qui grandit et malgré la création de 3 nouveaux bureaux fin 2022, le siège devient insuffisant en matière d'espace.

Un travail de réflexion a été mené avec l'aide du cabinet d'architecture Paillard, afin d'envisager les différents scénarios possibles pour répondre aux besoins actuels et futurs de la collectivité.

Deux idées principales se sont rapidement dégagées :

- La restructuration / extension des locaux actuels.
- La construction d'un bâtiment neuf sur un emplacement à définir.

Les hypothèses ont été présentées lors d'une réunion de la commission bâtiments en date du 27/10/2021. Un avis unanime a été rendu en la faveur d'une construction neuve pour les raisons principales suivantes :

- Cette solution permet de s'affranchir de la problématique d'un chantier en site occupé par le personnel (18 mois de travaux estimés).
- Contrairement à la rénovation, elle autorise de viser les meilleurs standards en matière de consommation énergétiques (norme BEPOS...).
- Elle permet aussi de s'affranchir des contraintes de l'existant, pour envisager une ergonomie optimale, et une évolutivité pour les besoins à venir.
- La valorisation du bâtiment actuellement occupé ne semble pas poser un problème, avec notamment les options suivantes :
  - Le vendre sachant qu'il a été estimé à 1.25M€ par les services des Domaines.
  - Le mettre en location avec pour objectif d'y installer une pépinière d'entreprises par exemple.

Un courrier a été adressé à l'ensemble des Communes de la CCLMHD en février 2022 afin de rechercher un endroit propice pour accueillir une telle construction. Cette recherche est restée sans succès, compte tenu des contraintes foncière et urbanistiques auxquelles font face les Communes du territoire.

Lors de la conférence des Maires en date du 14/02/2023, la possibilité d'utiliser le terrain de l'ancienne gare des Hôpitaux Neufs qui appartient à la Communauté de Communes a été abordée et validée. Cette parcelle actuellement occupée par l'association gestionnaire du Coni'fer a été achetée il y a une dizaine d'année par la CCMO2L, en vue d'y construire une maison de santé, voire une résidence pour personnes âgées.

Compte tenu de sa superficie, il paraît tout à fait envisageable d'y installer ces différents services, ce qui permettrait au passage de réaliser des économies d'échelles.

Afin d'aller plus loin dans cette démarche, et compte tenu de la complexité d'un tel projet, il serait pertinent de s'épauler d'un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO).

Après cet exposé, le Président donne la parole à M. L. POIX, président de l'association Chemin de fer touristique Pontarlier-Vallorbe qui gère notamment le Coni'fer.

Ce dernier lit un courrier remis ce jour au Président SAILLARD indiquant les raisons qui l'empêcheront de voter cette proposition qui risque de remettre en cause le train en gare des Hôpitaux Neufs ou la diminutions des voies en dessous de 2.

**Ces explications entendues, le Conseil Communautaire :**

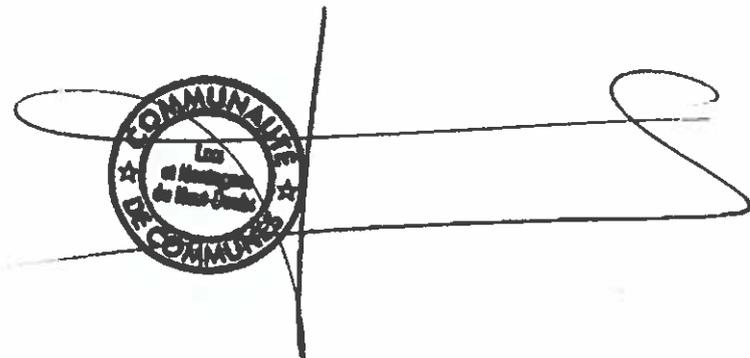
- **Valide le principe de la construction d'un nouveau siège sur le terrain appartenant à la Communauté de Communes sur le site de l'ancienne gare des Hôpitaux Neufs sous réserve du maintien d'un minimum de 2 voies de chemin de fer. Une rencontre sera organisée sur le terrain pour étudier la question.**

Fait et délibéré les ans, jours et mois  
suscits

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,

J.M SAILLARD



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DOUBS

ARRONDISSEMENT  
PONTARLIER

Nombre de membres
En exercice : 49
Quorum : 25
Présents : 38
Votants : 43
Ayant donné procuration : 05
Absents/excusés : 11
Représentés : /
Démissions : /
Résultat du vote :
Pour : 43
Contre : /
Blancs et nuls : /
Abstention : /

Date de la convocation  
15/03/2023

Objet de la délibération

**Maison de Santé  
Pluriprofessionnelles  
(MSP) Oye et Pallet**

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le 29/03/2023

ID : 025-200069565-20230321-2023\_34-DE

**EXTRAIT DU R**  
**des DELIBERATIONS du CONS**  
**DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT**  
**DOUBS**

Séance du 21 mars 2023

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS et le vingt- et un mars à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières de Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : M. Éric PENZES

**Présents :** M. SAILLARD Jean-Marie (Les Villedieu), M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois), M. SAINTOT Jean-Luc (Chapelle des Bois), M. BOURGEOIS DIT DESSUS Roland (Chatelblanc), M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. MOREL Michel, M. GALLIOT Jean-Baptiste, Mme WALTZER Aurélie, M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), Mme PAGNIER PAWLAK Laurette (La Planée), Mme CHOUFFE Angélique, Mme TRIMAILLE Marie-Hélène (Labergement Sainte Marie), M. BELOT Roger, Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine, M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs), M. HERNANDEZ Didier (Les Grangettes), M. BOIREAU Xavier, M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. POIX Louis (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), M. LIETTA Claude (Malbuisson), M. THERY Jean Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard, M. LACROIX Hervé (Métabief), M. BARNOUX Jean-Luc, M. PEPE Michel (Montperreux), M. PERRIN Daniel, Mme BERTHET Sylvie (Mouthe), M. FAIVRE Michel, M. PELLEGRINI Sylvain (Oye et Pallet), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. PENZES Éric, Mme SCHIAVON Florence (Rochejean), Mme PRÊTRE Brigitte (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. COQUIARD Franck (Sarrageois), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelot)

**Autres présents :** M. PETITE Gilles, M. DONZELOT Sébastien.

**Excusés :** Mme GREUSARD Elisabeth (Chapelle des Bois), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), Mme TISSOT-TRULLARD Géraldine, M. MIROUDOT Ludovic (Labergement Sainte Marie), M. MAIROT Jérôme (Le Crouzet), M. GUICHON Alain (Malbuisson), Mme JURCEVIC Lucie (Métabief), M. PONCELET Clément (Mouthe), Mme TODESCHINI Patricia (Petite Chaux).

**Absent :** M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine).

**Procurations :** M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve) ayant donné procuration à M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), Mme TISSOT-TRULLARD Géraldine ayant donné procuration à M. GALLIOT Jean-Baptiste (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic ayant donné procuration à Mme CHOUFFE Angélique (Labergement Sainte Marie), M. GUICHON Alain ayant donné procuration à M. LIETTA Claude (Malbuisson), Mme JURCEVIC Lucie ayant donné procuration à M. DEQUE Gérard (Métabief).

Il est rappelé au conseil communautaire que dans le cadre du projet de MSP sur la commune de Oye et Pallet, un concours a été lancé pour choisir l'équipe de Maîtrise d'œuvre.

La date limite de remise des candidatures était fixée au 14 mars.

Les candidatures reçues ont été envoyées à M. GALLAIT pour analyse. Cette étape devrait durer environ 15 jours-3 semaines puis présentées à un jury.

Ensuite, il faudra réunir le jury qui sera composé à minima des membres de la CAO et d'un tiers de représentants possédant la qualification professionnelle requise des candidats (des représentants de cabinets de maîtrise d'œuvre). Ces derniers devront être rémunérés.

**Après avoir entendu ces explications, les membres du conseil communautaire à l'unanimité fixent la composition de ce jury comme ci-dessous :**

- JM SAILLARD Président,
- C. LIETTA, D. MINITTI, JM. POURCELOT, M. MOREL et C. PONCELET, Membres de la CAO,
- JY. BOUVERET, VP en charge des affaires de santé,
- M. FAIVRE, Maire de Oye et Pallet,
- 3 représentants des Maîtres d'Œuvre.

Fait et délibéré les ans, jours et mois  
susdits

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,  
JM SAILLARD

